

# Diagnostic

## Population - Revenu Précarité - Emploi - Chômage

## Tissu productif - Logement - Accompagnement personnes fragiles

Arrondissement de Calvi et intercommunalités de Haute-Corse

Actualisation juillet 2023

# Plan

<b>I - Population</b>	<b>p3</b>
<b>II - Revenus- pauvreté</b>	<b>p6</b>
<b>III - Emploi</b>	<b>p10</b>
<b>IV - Demandes et offres d'emploi</b>	<b>p13</b>
<b>V -Taux de chômage</b>	<b>p15</b>
<b>VI - Tissu productif</b>	<b>p16</b>
<b>VII - Activité partielle</b>	<b>p18</b>
<b>VIII- Logement et hébergement social</b>	<b>p19</b>
<b>IX- Aide et accompagnement des personnes fragiles</b>	<b>p21</b>
<b>X - Focus sur les zones d'emploi</b>	<b>p24</b>
<b>XI- Focus sur les intercommunalités</b>	<b>p25</b>

Avertissement : les données marché du travail transmises par arrondissements et intercommunalités ne sont pas désaisonnalisées. Elles ne sont donc pas comparables en volume aux données de l'infographie trimestrielle régionale (série CVS-CJO).

## DONNEES DE CADRAGE dans les arrondissements de Haute-Corse

	Nombre de communes	Population en 2020	Taux d'activité en % en 2020	Etablissements actifs employeurs fin 2020	Postes salariés fin 2020
Bastia	27	92 126	70,7%	4 183	33 827
Calvi	51	31 029	73,9%	1 883	6 821
Corte	158	59 732	67,3%	2 711	15 068

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2020. Flores (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié).

# I-POPULATION : évolution de la population dans l'arrondissement de Calvi

## Population en 2020

	Arrondissement de Calvi	Haute-Corse	Corse
Population	<b>31 029</b>	182 887	343 701
Superficie (km2)	<b>1 338,4</b>	4 665,6	8 679,8

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2020

Note de lecture : au 1er janvier 2020, l'arrondissement de Calvi compte 31 029 habitants.

## Evolution annuelle moyenne de la population 2014-2020

	Arrondissement de Calvi	Haute-Corse	Corse
Variation annuelle de la population (%)	<b>1,0</b>	1,0	1,0
- due au solde naturel (%)	<b>-0,1</b>	-0,1	-0,1
- due au solde entrées/sorties (%)	<b>1,1</b>	1,0	1,0

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2020

Note de lecture : depuis 2014, la population de l'arrondissement de Calvi augmente en moyenne de 1,0% par an. Cette évolution provient principalement du solde migratoire (1,1%)

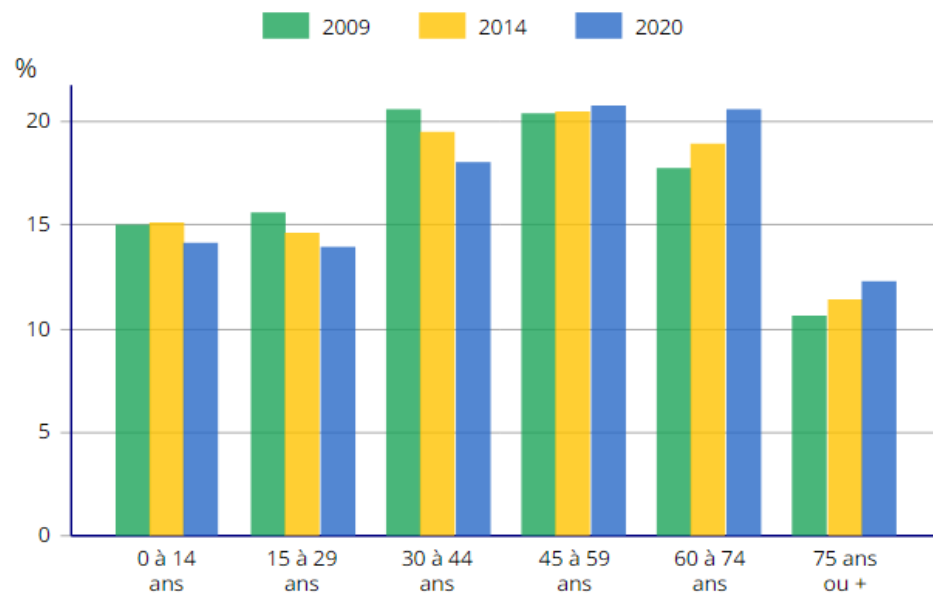
# I-POPULATION : répartition par sexe dans l'arrondissement de Calvi

## Répartition de la population par sexe en 2020

	Arrondissement de Calvi	Haute-Corse	Corse
Hommes	<b>15 605</b>	89 299	167 070
Femmes	<b>15 424</b>	93 588	176 631
<i>Part des femmes (%)</i>	<b>49,7%</b>	<b>51,2%</b>	<b>51,2%</b>

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2020

## Répartition de la population par grandes tranches d'âge dans l'arrondissement de Calvi



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2020

## II- REVENU-PAUVRETE : moyenne et structure du revenu

### Moyenne et structure du revenu en 2020

	Arrondissement de Calvi	Haute Corse	Corse	France métropolitaine
<b>Nombre total de ménages fiscaux</b>	<b>13 187</b>	<b>67 583</b>	<b>127 738</b>	<b>28 227 994</b>
Part des ménages fiscaux imposés (en %)	45,5	44,8	48,2	51,1
<b>Revenu fiscal déclaré (en € par UC)</b>				
Revenu médian	20 390	20 740	21 500	22 400
1er décile (D1)	10 210	10 590	10 920	11 910
9e décile (D9)	36 700	37 030	38 390	399 200
Rapport inter-déciles (D9 / D1)	3,6	3,5	3,5	3,4
<b>Structure du revenu disponible des ménages</b>				
Part des revenus d'activité	62,1	65,5	66,8	73,3
Part des pensions, retraites et rentes	35,4	33,0	32,6	28,4
Part des revenus du patrimoine	12,6	10,2	10,9	9,1
Part des prestations sociales	5,9	7,0	6,3	5,9
Part des impôts	-16,0	-15,7	-16,6	-16,8
<b>Salaire net horaire moyen (en euros) selon la catégorie socioprofessionnelle</b>				
Ensemble	13,4	13,9	14,1	16,4
Cadres (1)	21,6	22,8	23,2	28,2
Professions intermédiaires	15,3	15,6	16,0	16,0
Employés	11,3	11,4	11,5	11,6
Ouvriers	12,1	12,0	12,0	12,0

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Chav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2020.

(1) Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises salariés.

## II- REVENU-PAUVRETE : minima sociaux

### Pauvreté et inégalité des niveaux de vie en 2020

	Arrondissement de Calvi	Haute Corse	Corse	France métropolitaine
<b>Taux de pauvreté (1)</b>	<b>20,6</b>	<b>20,1</b>	<b>18,3</b>	<b>14,4</b>
Taux de pauvreté des moins de 30 ans (en %)	25,6	26,9	23,8	22,4
Taux de pauvreté des 75 ans et plus (en %)	17,9	19,6	18,5	9,9
Taux de pauvreté des propriétaires (en %)	14,3	12,2	11,0	6,4
Taux de pauvreté des locataires (en %)	29,4	30,8	28,1	27,5

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2020.

(1) Proportion d'individus au niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté (fixé à 60 % du niveau de vie médian de la population).

### Allocataires du RSA et de la prime d'activité au 31 décembre 2021

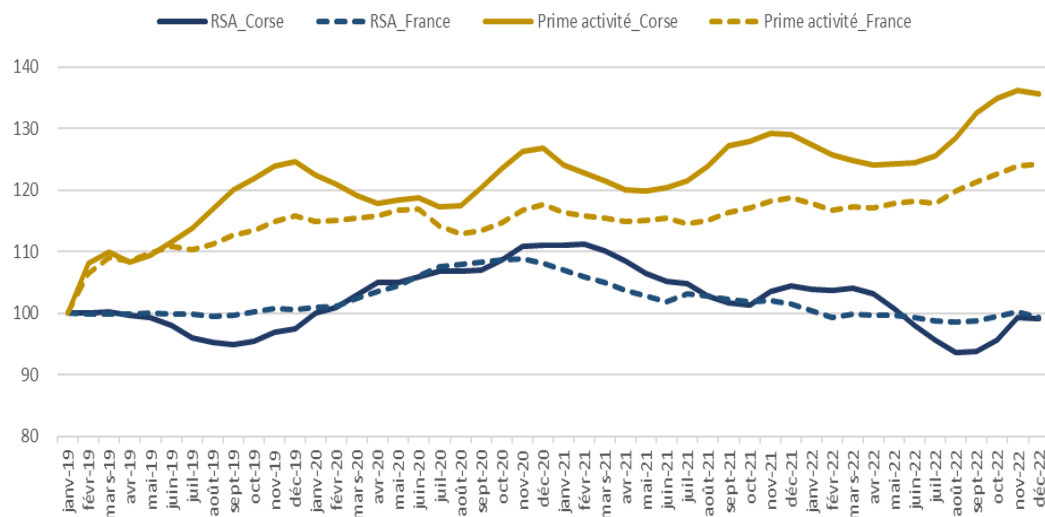
	Corse-du-Sud	Haute-Corse	Corse	France métropolitaine
<b>Allocataires du RSA (1)</b>	<b>2 668</b>	<b>4 006</b>	<b>6 674</b>	<b>1 726 540</b>
dont nb. allocataires RSA majoré	246	346	592	190 911
dont nb. allocataires RSA non majoré	2 421	3 658	6 079	1 535 131
dont nb. allocataires RSA jeune	1	2	3	498
<i>Taux de population couverte par le RSA (allocataire, conjoint et personnes à charge) (2)</i>	<i>2,9</i>	<i>4,0</i>	<i>3,5</i>	<i>5,6</i>
<b>Allocataires de la prime d'activité (1)</b>	<b>9 242</b>	<b>12 193</b>	<b>21 435</b>	<b>4 458 650</b>
dont prime d'activité majorée	478	542	1 020	197 978
dont prime d'activité non majorée	8 764	11 651	20 415	4 260 672

(1) Les données portant sur les allocataires relevant des Caf sont établies selon le territoire de gestion des Caf et non selon le lieu de résidence

(2) Population couverte par le RSA : l'allocataire, le conjoint et les personnes à charge. Hors "RSA jeunes" (à la charge de l'État).

## II- REVENU-PAUVRETE : minima sociaux

### Evolution du RSA et de la prime d'activité en Corse et au niveau national

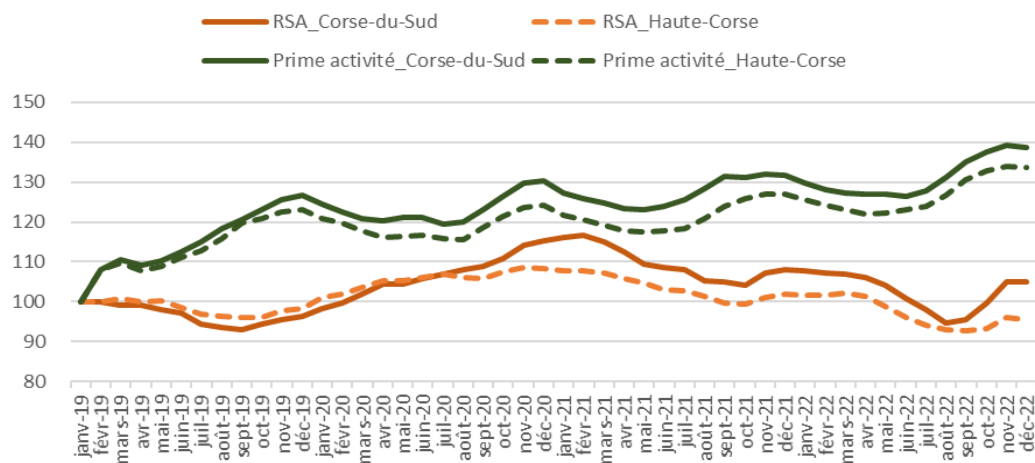


#### Note de lecture :

Le **RSA** assure un minimum aux personnes sans emploi dont les ressources sont insuffisantes. Fin décembre 2022, 6 340 foyers en bénéficient en Corse dont 3 750 en Haute-Corse. Sur un an, leur nombre diminue de -5,1% contre -2,1% au niveau national.

Fin décembre 2022, 22 530 foyers bénéficient de la **prime d'activité** en Corse dont 12 810 en Haute-Corse. Sur un an, leur nombre progresse de +5,1% contre +4,7% au niveau national.

### Evolution du RSA et de la prime d'activité au niveau départemental





## II- REVENU-PAUVRETE : autres minima sociaux

### Autres indicateurs sociaux

	Corse-du-Sud	Haute-Corse	Corse	France métropolitaine
<b>Allocataires de l'allocation supplémentaire vieillesse (ASV) et de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) au 31.12.2020</b>	<b>3 732</b>	<b>4 397</b>	<b>8 129</b>	<b>570 871</b>
Allocataires de l'ASV et de l'ASPA pour 100 personnes de 60 ans et plus	7,4	7,8	7,6	3,2
<b>Bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire sans et avec participation financière (CSS) (C2S, C2SP) au 31.12.2021 (1)</b>	<b>7 905</b>	<b>12 374</b>	<b>20 278</b>	<b>6 551 173</b>
Bénéficiaires de la CSS en % de la population totale	4,9	6,6	5,8	10,0

Sources : DREES ; Régimes obligatoires Sécurité sociale : CNAM, CNDSSSTI, CCMSA, SLM, Régimes spéciaux, URSSAF ; MSA ; Cnaf ; Insee, estimations de population au 01/01/2021 (Résultats provisoires arrêtés fin 2020), estimations de population au 01/01/2020 (résultats provisoires arrêtés fin 2020) ; Pôle emploi ; Fichier national des Assedic ; RSI ; estimation DREES, FSV (Fonds solidarité Vieillesse) et enquête DREES auprès de la caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV), du régime social des indépendants (RSI), de la MSA, de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), de l'établissement national des invalides de la marine (ENIM), de la société nationale des chemins de fer (SNCF), de la caisse d'assurance vieillesse, invalidité et maladie des cultes (CAVIMAC) pour la France métropolitaine ; estimation DREES.

(1) A compter du 1er novembre 2019, la CMU-C est remplacée par la CSS (sans participation).

### III-EMPLOI : activité et emploi de la population de 15 à 64 ans

#### Activité et emploi de la population de 15 à 64 ans dans l'arrondissement de Calvi en 2020

	Population	Actifs	Taux d'activité	Actifs en emploi	Taux d'emploi
<b>Ensemble</b>	<b>18 548</b>	<b>13 768</b>	<b>74,2%</b>	<b>11 958</b>	<b>64,5%</b>
15 à 24 ans	2 569	1 243	48,4%	934	36,3%
25 à 54 ans	11 621	10 085	86,8%	8 830	76,0%
55 à 64 ans	4 358	2 441	56,0%	2 195	50,4%

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2020

Note de lecture : en 2020 avec 13 768 personnes en emploi ou au chômage, le taux d'activité de l'arrondissement de Calvi est de 74,2%.

#### Activité et emploi de la population de 15 à 64 ans en Haute-Corse en 2020

	Population	Actifs	Taux d'activité	Actifs en emploi	Taux d'emploi
<b>Ensemble</b>	<b>112 520</b>	<b>78 950</b>	<b>70,2%</b>	<b>69 706</b>	<b>61,9%</b>
15 à 24 ans	19 001	7 251	38,2%	5 372	28,3%
25 à 54 ans	69 468	58 627	84,4%	52 375	75,4%
55 à 64 ans	24 050	13 071	54,3%	11 959	49,7%

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2020

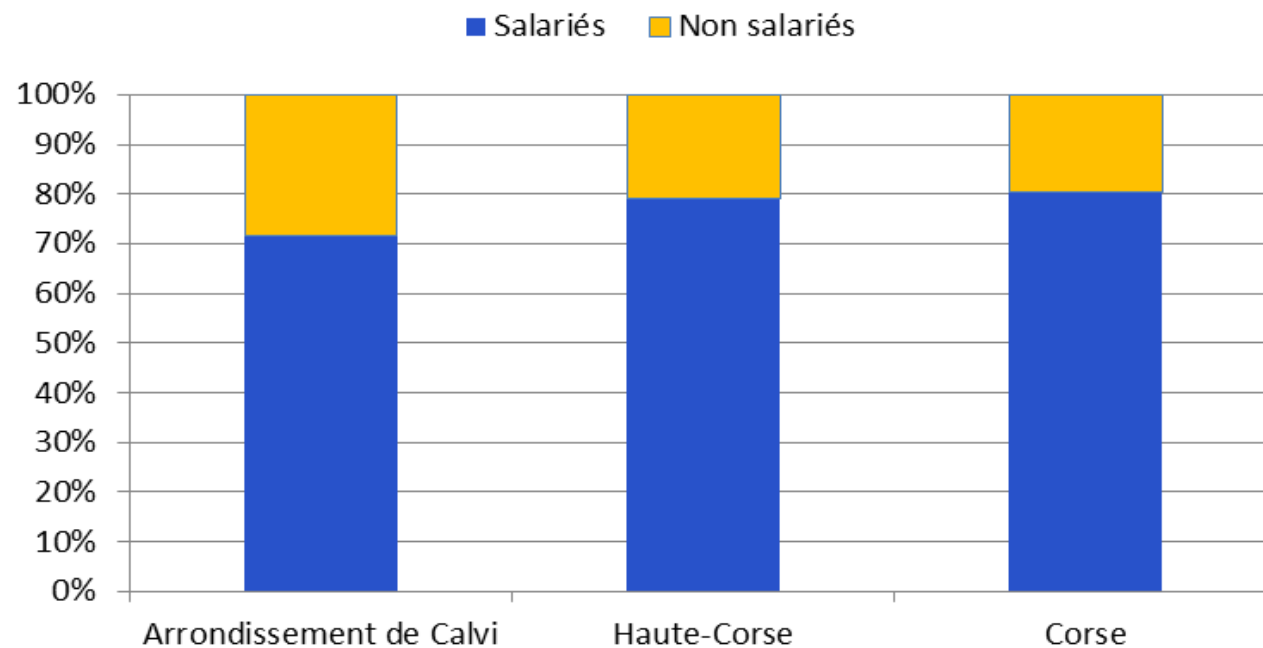
#### Activité et emploi de la population de 15 à 64 ans en Corse en 2020

	Population	Actifs	Taux d'activité	Actifs en emploi	Taux d'emploi
<b>Ensemble</b>	<b>209 171</b>	<b>151 791</b>	<b>72,6%</b>	<b>134 903</b>	<b>64,5%</b>
15 à 24 ans	32 602	13 116	40,2%	9 791	30,0%
25 à 54 ans	131 437	113 725	86,2%	101 814	77,5%
55 à 64 ans	45 131	25 401	56,3%	23 298	51,6%

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2020

### III-EMPLOI : emploi selon le statut dans l'arrondissement de Calvi

Population de 15 ans ou plus ayant un emploi selon le statut en 2020



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2020

### III-EMPLOI : postes salariés selon les secteurs dans l'arrondissement de Calvi

#### Postes salariés par secteur d'activité agrégé et taille d'établissement fin 2020

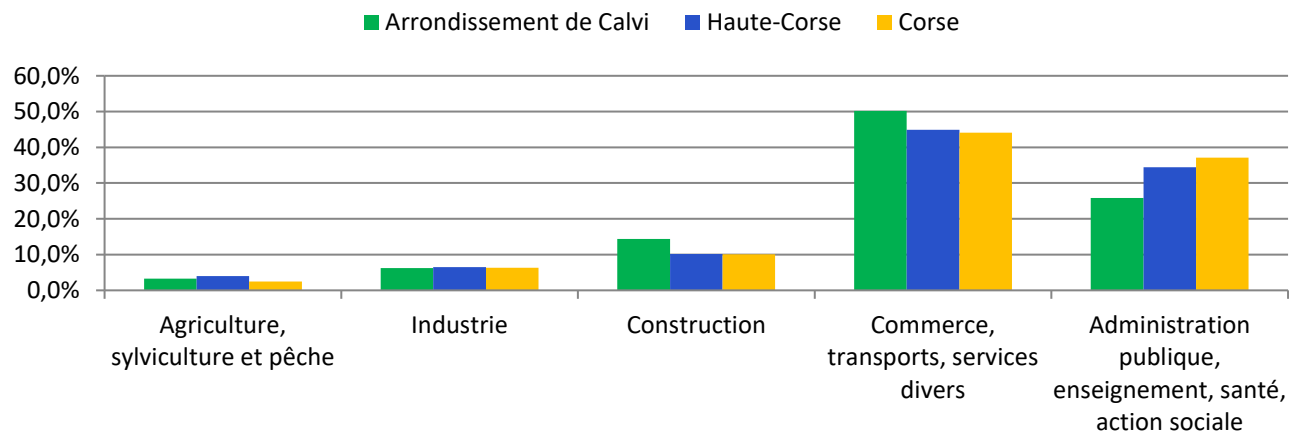
	Total	%	1 à 9 salarié(s)	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 salariés ou plus
<b>Ensemble</b>	<b>6 821</b>	<b>100,0</b>	<b>3 266</b>	<b>1 090</b>	<b>1 293</b>	<b>736</b>	<b>436</b>
Agriculture, sylviculture et pêche	224	3,3	140	62	22	0	0
Industrie	426	6,2	207	93	66	60	0
Construction	983	14,4	498	264	221	0	0
Commerce, transports, services divers	3 425	50,2	2 045	421	420	375	164
dont commerce et réparation automobile	1 363	20,0	651	107	221	220	164
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	1 763	25,8	376	250	564	301	272

Source : Insee, Flores (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié)

La source FLORES couvre l'ensemble de l'emploi salarié, quel que soit le type d'employeur, public ou privé. (hors secteur de la défense et particuliers employeurs)

Note de lecture : les 1 883 établissements actifs employeurs représentent 6 821 postes salariés dans l'arrondissement de Calvi fin 2020.

#### Postes salariés par secteur d'activité agrégé fin 2020



Source : Insee, Flores (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié)

## IV-MARCHE DU TRAVAIL : demandeurs d'emploi dans l'arrondissement de Calvi

### Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi au 1<sup>er</sup> trimestre 2023

Données brutes en moyenne trimestrielle

	1er trim. 2022	1er trim. 2023	Evolution s/1an	
			en nbre	en %
<b>DE Catégorie A</b> en recherche active, sans emploi	2 323	2 338	15	0,6%
<b>DE Catégories ABC :</b>	<b>2 867</b>	<b>2 908</b>	41	1,4%
en recherche active, sans emploi ou activité réduite				
dont moins de 25 ans	293	308	15	5,1%
dont 50 ans ou plus	874	879	5	0,6%
dont depuis 1 an ou plus	574	529	-45	-7,8%
Part des chômeurs de longue durée	20,0%	18,2%	-	-

Source : DARES - Dreetts / Pôle emploi

## IV-OFFRE D'EMPLOI : offres collectées depuis le début de l'année

### Les offres d'emploi collectées dans l'arrondissement de Calvi - cumul de janvier à décembre

	Cumul de janvier à décembre		Evolution s/1 an	
	2021	2022	en nbre	en %
Offres d'emplois durables*	532	903	371	69,7%
Offres d'emplois non durables**	1 380	1 868	488	35,4%
<b>Ensemble des offres collectées</b>	<b>1 912</b>	<b>2 788</b>	876	45,8%
Part des offres d'emploi durables	27,8%	32,4%	-	-

Source : DARES - Dreetts / Pôle emploi

### Top 10 des principales offres collectées par métiers dans l'arrondissement de calvi en 2022 (Ensemble des offres)

Personnel de cuisine	395	Plonge en restauration	103
Service de restauration	290	Services domestiques	88
Personnel d'étage	190	Vente en alimentation	74
Réception en hôtellerie	151	Café, bar, brasserie	56
Mise en rayon libre-service	103	Maintenance des bâtiments et des locaux	56

### Les offres d'emploi collectées dans l'arrondissement de Calvi - cumul de janvier à avril

	Cumul de janvier à avril		Evolution s/1 an	
	2022	2023	en nbre	en %
Offres d'emplois durables*	410	312	-98	-23,9%
Offres d'emplois non durables**	960	728	-232	-24,2%
<b>Ensemble des offres collectées</b>	<b>1 370</b>	<b>1 040</b>	-330	-24,1%
Part des offres d'emploi durables	29,9%	30,0%	-	-

Source : DARES - Dreetts / Pôle emploi

\*Offres durables : CDI ou CDD de + de 6 mois

\*\*Offres non durables : CDD ou missions intérimaires de 1 à 6 mois ou CCD ou missions intérimaires de moins d'1 mois ou non salarié.

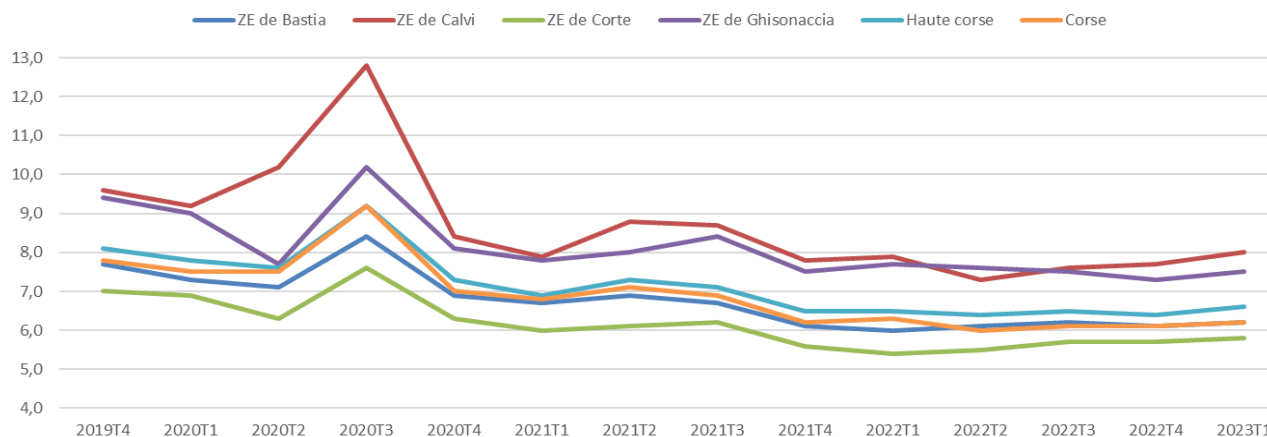
## V-CHOMAGE : taux de chômage localisé par zone d'emploi

### Taux de chômage localisé par zone d'emploi

	1 <sup>er</sup> trim. 2022	4 <sup>ème</sup> trim. 2022	1 <sup>er</sup> trim. 2023	Evol° s/ 1 trim. (en point)	Evol° s/ 1 an (en point)
<b>ZE de Bastia</b>	6,0	6,1	<b>6,2</b>	0,1	0,2
<b>ZE de Calvi</b>	7,9	7,7	<b>8,0</b>	0,3	0,1
<b>ZE de Corte</b>	5,4	5,7	<b>5,8</b>	0,1	0,4
<b>ZE de Ghisonaccia</b>	7,7	7,3	<b>7,5</b>	0,2	-0,2
<b>Haute-Corse</b>	6,5	6,4	<b>6,6</b>	0,2	0,1
<b>Corse</b>	6,3	6,1	<b>6,2</b>	0,1	-0,1
<b>France métropolitaine</b>	7,1	6,9	<b>6,9</b>	0,0	-0,2

Source : INSEE - Taux de chômage localisé et taux de chômage au sens du BIT (données CVS)

### Evolution trimestrielle du taux de chômage localisé



Source : INSEE - Taux de chômage localisé et taux de chômage au sens du BIT (données CVS)

## VI-TISSU PRODUCTIF : établissements actifs employeurs dans l'arrondissement de Calvi

### Établissements actifs employeurs par secteur d'activité agrégé et taille fin 2020

	Total	%	0 salarié	1 à 9 salarié(s)	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés ou plus
<b>Ensemble</b>	<b>1 883</b>	<b>100,0</b>	<b>477</b>	<b>1 265</b>	<b>85</b>	<b>42</b>	<b>14</b>
Agriculture, sylviculture et pêche	93	4,9	32	56	4	1	,
Industrie	95	5,0	12	72	7	3	1
Construction	216	11,5	21	168	20	7	0
Commerce, transports, services divers	1 316	69,9	403	857	35	15	6
dont commerce et réparation automobile	374	19,9	101	253	8	8	4
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	163	8,7	9	112	19	16	7

Source : Insee, Flores (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié)

La source FLORES couvre l'ensemble de l'emploi salarié, quel que soit le type d'employeur, public ou privé. (hors secteur de la défense et particuliers employeurs)

### Particuliers employeurs fin 2020

	Total	%
<b>Ensemble</b>	<b>912</b>	<b>100,0</b>
Employeurs d'assistantes maternelles	342	37,5
Employeurs d'autres salariés	570	62,5

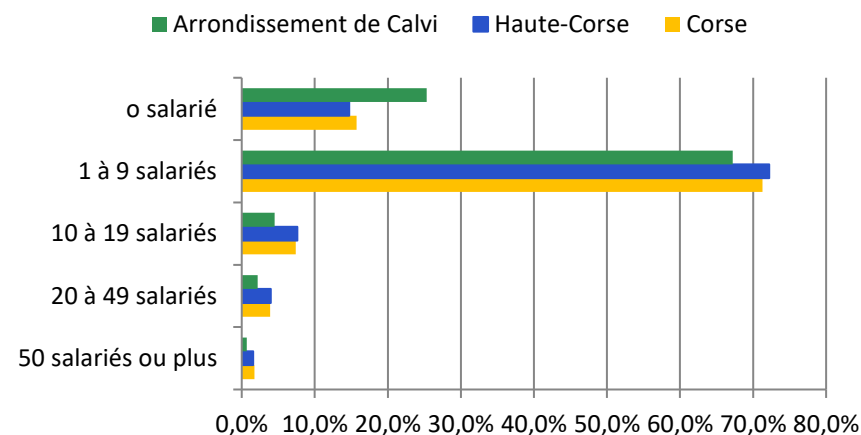
Source : Insee, Flores (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié)

**Note de lecture** : fin 2020, 1883 établissements actifs employeurs sont implantés dans l'arrondissement de Calvi.

Plus de 7 établissements sur 10 relèvent du commerce, des transports et services divers.

Les petits établissements sont majoritaires : 93% d'entre eux ont moins de 10 salariés.

### Répartition des établissements selon la taille fin 2020



Source : Insee, Flores (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié)



## VI-TISSU PRODUCTIF : créations d'entreprises dans l'arrondissement de Calvi

### Créations d'entreprises par secteur d'activité en 2021

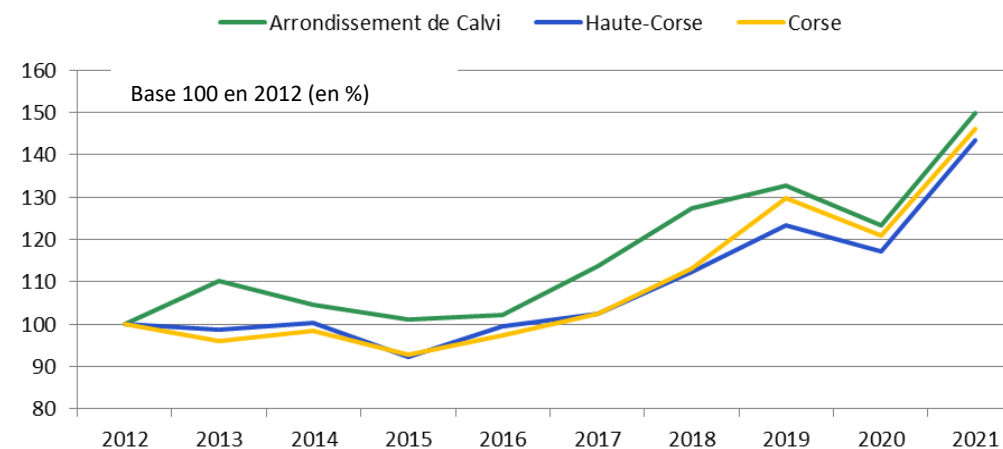
	Entreprises créées		dont entreprises individuelles	
	Nombre	%	Nombre	%
Industrie manufacturière, extractives et autres	50	9,1	<	86,0
Construction	74	13,5	45	60,8
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	138	25,2	67	48,6
Information et communication	18	3,3	13	72,2
Activités financières et d'assurance	16	2,9	2	12,5
Activités immobilières	39	7,1	17	43,6
Act. Spé, sc. et techn et act de serv adm et de soutien	108	19,7	81	75,0
Adm publ, enseignement, santé humaine et action sociale	35	6,4	32	91,4
Autres activités de services	69	12,6	58	84,1
<b>Ensemble des secteurs</b>	<b>547</b>	<b>100,0</b>	<b>315</b>	<b>65,4</b>

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (sirene)

Champ : activités marchandes hors agriculture

Note de lecture : en 2021, 547 entreprises marchandes non agricoles sont créées dans l'arrondissement de Calvi. Parmi elles, 65,4% sont des entreprises individuelles.

### Evolution des créations d'entreprises



Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (sirene)

## VII-ACTIVITE PARTIELLE : demandes d'indemnisation par arrondissements

### Nombre de DI déposées dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID19 depuis le 1er mars 2020

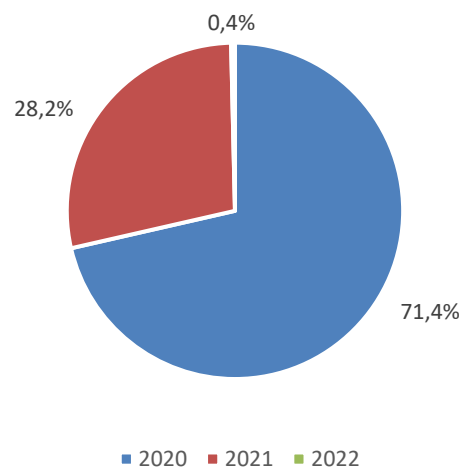
(données extraites au 31 mars 2023)

### Nombre de DI déposées, d'heures indemnisées et montants consommés dans les arrondissements de Corse

	Nombre de DI déposées	%	Nombre d'heures indemnisées	Montant consommé
Ajaccio	21 567	31,6%	7 566 495	79 437 819
Bastia	18 032	26,4%	5 742 889	56 690 562
Calvi	7 799	11,4%	1 992 901	19 605 573
Corte	8 775	12,8%	2 211 064	20 637 398
Sartène	12 129	17,8%	3 489 228	34 892 346
<b>Total région Corse</b>	<b>68 302</b>	<b>100,0%</b>	<b>21 002 578</b>	<b>211 263 698</b>

Source : ASP-DGEFP-DARES, DREETS retraitement service SEVE-OS

Note de lecture : Depuis le 1er mars 2020, 7 799 demandes d'indemnisation ont été déposées dans l'arrondissement de Calvi pour 2 millions d'heures indemnisées. Le montant des indemnisations s'élève à 19,6 millions d'euros.



### Répartition des heures indemnisées dans l'arrondissement de Calvi depuis le 1er mars 2020

Source : ASP-DGEFP-DARES, DREETS retraitement service SEVE-OS

## VIII-LOGEMENT ET HEBERGEMENT SOCIAL

	Corse-du-Sud	Haute-Corse	Corse	France métropolitaine
<b>Nombre total de logements au RP2019</b>	<b>122 005</b>	<b>133 540</b>	<b>255 545</b>	<b>35 580 943</b>
Part des résidences principales (%)	57,4	61,0	59,3	82,1
Part résidences secondaires/logements occasionnels (%)	39,9	35,7	37,7	9,8
Part des logements vacants (%) (1)	2,7	3,3	3,1	8,1
<b>Nombre de logements sociaux (1) au 01/01/2022</b>	<b>6 613</b>	<b>8 986</b>	<b>15 599</b>	<b>5 092 505</b>
Evolution 2022/2021 (en %)	4,5	-0,3	1,7	1,1
Densité pour 100 résidences principales	9,4%	11,0%	10,3%	17,4%
Part des logements en QPV (en%)	17,8%	40,0%	30,6%	29,1%
Part des logements individuels	7,8%	10,5%	9,4%	15,4%
Part des logements collectifs	92,2%	84,3%	87,7%	82,1%
<b>Répartition des logements sociaux selon leur nombre de pièces au 01/01/2022 (en %)</b>				
1 pièce	1,3%	6,3%	4,2%	7,4%
2 pièces	13,3%	12,3%	12,7%	19,7%
3 pièces	40,5%	38,6%	39,4%	36,8%
4 pièces	37,0%	36,1%	36,5%	28,2%
5 pièces et plus	7,9%	6,7%	7,2%	7,9%
<b>Loyer moyen en € par m<sup>2</sup> de surface habitable au 01/01/2022 (2)</b>	<b>6,10</b>	<b>5,69</b>	<b>5,87</b>	<b>6,05</b>

Source: SDES, RPLS au 1er janvier 2020, Insee

(1) offices HLM et autres bailleurs sociaux (sociétés immobilières d'économie mixte, État, collectivités locales et Ets publics) hors loi de 1948

(2) Loyer France entière contre (7,09 en Ile de France et 5,71 en France de Province)

Note de lecture : au 1er janvier 2022, la Corse compte 15 599 logements sociaux soit une progression de 1,7%, un rythme supérieur au niveau national (1,1%) mais inférieur à celui de l'année précédente (+3,1%). Le loyer moyen s'établit à 5,9/m<sup>2</sup>.

## VIII-LOGEMENT ET HEBERGEMENT SOCIAL

### Hébergement social et équipement : nombre de places au 31.12.2021

	Corse-du-Sud	Haute-Corse	Corse	France métropolitaine
<b>Etablissements pour adultes et familles en difficulté</b>				
<b>Hébergement social</b>	<b>143</b>	<b>112</b>	<b>255</b>	<b>147 811</b>
Centre hébergement de réinsertion sociale, CHRS	98	89	187	43 826
Centre accueil d'asile (CADA)	0	0	0	42 187
Centre provisoire d'hébergement	0	0	0	8 869
Centres d'accueil non conventionnés au titre de l'aide sociale	45	23	68	52 929
<b>Hébergement spécialisé</b>	<b>0</b>	<b>25</b>	<b>25</b>	<b>1 501</b>
<b>Logement accompagné</b>	<b>350</b>	<b>55</b>	<b>405</b>	<b>204 857</b>
Maisons relais - pensions de famille	0	55	55	18 633
Autres résidences sociales	62	0	62	100 010
Foyers de travailleurs migrants - FTM (1)	259	0	259	35 981
Foyers de jeunes travailleurs (FJT) (1)	29	0	29	50 233
Intermédiation locative (IML)	151	85	236	-
dont IML en sous-location	151	66	217	-
dont IML en mandat de gestion	0	19	19	-
dont IML en bail glissant	nc	nc	nc	-
<b>Places ALT (2)</b>	<b>62</b>	<b>16</b>	<b>78</b>	<b>-</b>

Sources : DREES, Finess ; Insee, RP exploitation complémentaire, estimations de population 2021 ; DREETS ; DGCS

(1) conventionnés ou non en résidence sociale.

(2) Allocation logement temporaire

## VIII-LOGEMENT ET HEBERGEMENT SOCIAL

	Corse-du-Sud	Haute-Corse	Corse	France métropolitaine
<b>Places d'hébergement (2)</b>	<b>149</b>	<b>112</b>	<b>261</b>	<b>96 381</b>
dont : Urgence	45	41	86	52 525
dont : Insertion	98	71	169	36 037
dont : stabilisation	0	0	0	7 819
<b>Taux d'équipement en places d'hébergement pour 1 000 adultes</b>	<b>1,1</b>	<b>0,8</b>	<b>0,9</b>	<b>1,9</b>

Sources : DREES, Finess ; Insee, RP exploitation complémentaire, estimations de population 2021 ; DREETS ; DGCS

(2) En CHRS et centres d'accueil non conventionnés au titre de l'aide sociale.

## IX-AIDE ET ACCOMPAGNEMENT DES POPULATIONS FRAGILES

### Protection de l'enfance au 31.12.2021

	Corse-du-Sud	Haute-Corse	Corse	France métropolitaine
<b>Etablissements d'aide sociale à l'enfance : Lits, places installés</b>				
Nombre de places d'accueil mère-enfant	0	20	20	5 179
Nombre de places en pouponnières à caractère social	0	18	18	902
Nombre de places en maisons d'enfants à caractère social	12	82	94	65 327
Nombre de places en lieux de vie et d'accueil	13	0	13	3 061
Nombre de places en établissement d'aide sociale à l'enfance pour 1000 jeunes de 0 à 20 ans	0,8	3,1	2,0	6,0
<b>Aide sociale à l'enfance (ASE)</b>				
<b>Nombre d'enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance</b>			<b>571</b>	<b>198 117</b>
dont enfants confiés à l'ASE			484	183 358
dont placements directs			87	14 759
dont mesures judiciaires de placements*			342	137 091
dont mesures administratives*		nd	142	46 267
Nombre de placements directs par un juge			47	12 345
Nombre d'actions éducatives à domicile (AED)			285	49 949
Nombre d'actions éducatives en milieu ouvert (AEMO)			591	116 310
Nombre de mesures d'ASE (mesures de placements et actions éducatives) en % des 0-20 ans au 31/12/2020			1,2	1,1

Sources : DREES, Finess, enquête Aide sociale ; DREETS ; Insee, estimation de population 2021

\* nombre de mesures parmi les 484 enfants confiés à l'ASE

(nd) A partir de 2018 données non départementalisées "Collectivité de Corse"

## IX-AIDE ET ACCOMPAGNEMENT DES POPULATIONS FRAGILES

### Handicap et dépendance : allocataires AAH - APA - PCH - ACTP au 31.12.2021

	Corse-du-Sud	Haute-Corse	Corse	France métropolitaine
<b>Allocataires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH)</b>				
Nombre d'allocataires de l'AAH	<b>3 715</b>	<b>4 754</b>	<b>8 469</b>	<b>1 207 539</b>
Part des alloc dans pop des 15 ans à 64 ans en %	3,9	4,2	<b>4,0</b>	3,0
<b>Bénéficiaires de l'allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)(1)</b>				
Bénéficiaires de l'APA			<b>11 280</b>	<b>1 293 615</b>
Bénéficiaires de l'APA pour 100 personnes de 60 ans et +			<b>10,4</b>	7,2
Bénéficiaires de l'APA pour 100 personnes de 75 ans et +		nd	<b>26,8</b>	19,8
Part des bénéficiaires de l'APA à domicile classés en GIR 1 ou 2 parmi l'ensemble des bénéficiaires de l'APA à domicile			<b>24,4</b>	19,8
<b>Prestation de Compensation du Handicap (PCH) &amp; Allocation Compensatrice pour Tierce Personne (ACTP)(2)</b>				
Nombre de bénéficiaires PCH + ACTP			<b>3 114</b>	399 561
Nombre de bénéficiaires PCH + ACTP / 1 000 pers sur pop générale		nd	<b>9,0</b>	6,1
dont ACTP versée aux personnes de + de 60 ans			348	19 301
dont PCH versée aux personnes de + de 60 ans (1)			674	96 535

Sources : DREES, enquête aide sociale, ISD ; Cnaf, Allstat FR6 et FR2 ; MSA ; Insee, estimations provisoires de population au 01/01/2021, au 01/01/2022 ; Cnav pour les Dom ; DGCS

(1) Pour l'APA, ce sont des bénéficiaires payés au titre du mois de décembre qui sont comptabilisés alors que pour les autres prestations il s'agit du nombre de bénéficiaires (ayant des droits ouverts) au 31 décembre.

2) Un bénéficiaire de la PCH ou de l'ACTP est une personne ayant un droit ouvert à la prestation au 31 décembre de l'année considérée, que ce droit ait donné lieu à un paiement ou non.

(nd) A partir de 2018 données non départementalisées "Collectivité de Corse"

## IX-AIDE SOCIALE AUX PERSONNES AGEES

### Autres aides sociales départementales au 31.12.2021

	Corse-du-Sud	Haute-Corse	Corse	France métropolitaine
<b>Total des aides sociales aux personnes âgées (1)</b>			<b>12 215</b>	<b>1 422 798</b>
Allocation personnalisée d'autonomie (APA)			11 280	1 293 615
Aides ménagères ou auxiliaires de vie		nd	13	15 616
Aides à l'hébergement (ASH) en établissement			916	112 206
Accueil chez des particuliers			6	1 361

Source : DREES, enquête Aide sociale.

(1) Totalise des mesures d'aides et non des individus : une même personne peut être comptabilisée deux fois si elle bénéficie de l'APA et d'une aide à l'accueil (ASH en établissement ou accueil chez des particuliers).



## X- FOCUS : Zones d'emploi de Haute-Corse

	Nombre de communes	Population en 2020	Taux d'activité en % en 2020	Etablissements actifs employeurs fin 2020	Postes salariés fin 2020
Bastia	112	123 541	70,8%	5 610	39 805
Calvi	36	23 448	74,3%	1 474	5 595
Corte	58	16 517	59,4%	719	4 588
Ghisonnaccia	30	19 381	70,9%	974	5 724

Source : INSEE, séries historiques du RP, exploitation principale - 2020

Source : Insee Flash N°53, Septembre 2020 "Zones d'emploi en Corse en 2020 : 7 espaces marqués par leur spécialisation économique"

## XI- FOCUS : intercommunalités de Haute-Corse

	Nbre de communes	Population en 2020	Taux d'activité en % en 2020	Etab. actifs employeurs fin 2020	Postes salariés fin 2020
CC de la Castagniccia-Casinca	42	12 653	71,1%	539	2 745
CC de la Costa Verde	23	10 748	69,5%	511	2 227
CC de l'Île-Rousse - Balagne	22	10 807	71,9%	676	2 747
CC Nebbiu - Conca d'Oro	15	7 581	73,9%	409	1 226
CA de Bastia	5	62 237	69,6%	2 475	22 356
CC de Calvi Balagne	14	12 641	76,3%	798	2 848
CC de Fium'orbu Castellu	13	13 130	72,1%	584	3 384
CC de l'Oriente	22	6 032	68,0%	351	2 130
CC de Marana-Golo	10	24 425	72,9%	1 419	10 660
CC du Cap Corse	18	6 655	72,1%	316	872
CC du Centre Corse	10	9 868	53,1%	454	3 646
CC Pasquale Paoli	42	6 110	71,7%	245	871

Source : INSEE, séries historiques du RP, exploitation principale - 2020

Note de lecture : la région Corse compte 19 intercommunalités dont 12 se situent en Haute-Corse.

Source : Insee Dossier Corse, N°11, octobre 2018 : "Portrait des 19 intercommunalités de Corse"

## XI-Demandeurs d'emploi dans les intercommunalités de Haute-Corse

### Demandeurs d'emploi de catégories ABC inscrits à Pôle emploi au 1<sup>er</sup> trimestre 2023

Données brutes en moyenne trimestrielle

	1 <sup>er</sup> trim.	1 <sup>er</sup> trim.	Evolution s/1an	
	2022	2023	en nombre	en %
CC de la Castagniccia-Casinca	852	<b>864</b>	12	1,4%
CC de la Costa Verde	754	<b>736</b>	-18	-2,4%
CC de l'Île-Rousse - Balagne	912	<b>944</b>	32	3,5%
CC Nebbiu - Conca d'Oro	522	<b>561</b>	39	7,5%
CA de Bastia	2 776	<b>2 831</b>	55	2,0%
CC de Calvi Balagne	1 434	<b>1 403</b>	-31	-2,2%
CC de Fium'orbu Castellu	949	<b>934</b>	-15	-1,6%
CC de l'Oriente	454	<b>423</b>	-31	-6,8%
CC de Marana-Golo	1 502	<b>1 515</b>	13	0,9%
CC du Cap Corse	481	<b>485</b>	4	0,8%
CC du Centre Corse	421	<b>433</b>	12	2,9%
CC Pasquale Paoli	284	<b>291</b>	7	2,5%

Source : DARES - Dreetts / Pôle emploi

## XI-Activité partielle dans les intercommunalités de Haute-Corse

### Nombre de DI déposées dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID19 depuis le 1er mars 2020

Nombre de DI déposées, d'heures indemnisées et montants consommés dans les intercommunalités de Haute-Corse (données extraites au 31 mars 2023)

	Nombre de DI déposées	%	Nombre d'heures indemnisées	Montant consommé
<b>Total département de Haute-Corse</b>	<b>34 606</b>	<b>100</b>	<b>9 946 855</b>	<b>96 933 533</b>
CC de la Castagniccia-Casinca	1602	4,6%	426 748	3 956 136
CC de la Costa Verde	1598	4,6%	437 017	4 069 927
CC de l'Île-Rousse - Balagne	2922	8,4%	791 940	7 793 974
CC Nebbiu - Conca d'Oro	1521	4,4%	342 099	3 293 615
CA de Bastia	11029	31,9%	3 267 383	31 729 199
CC de Calvi Balagne	3356	9,7%	858 862	8 517 984
CC de Fium'orbu Castellu	1801	5,2%	461 829	4 261 173
CC de l'Oriente	917	2,6%	258 016	2 545 162
CC de Marana-Golo	6165	17,8%	2 290 635	23 246 710
CC du Cap Corse	924	2,7%	200 239	1 848 022
CC du Centre Corse	2063	6,0%	456 240	4 214 019
CC Pasquale Paoli	708	2,0%	155 847	1 457 612

Source : ASP-DGEFP-DARES, Direccte retraitement service SEVE.

Note de lecture : en Haute-Corse, c'est dans la communauté d'agglomération de Bastia que le recours à l'activité partielle est le plus marqué avec 31,9% des DI déposées. La CC de Marana Golo, qui est la 3ème plus peuplée de l'île, arrive en deuxième position avec 17,8% des DI déposées. La CC de Calvi-Balagne représente 9,7% des DI déposées.

# Définitions

**Population active** : regroupe la population ayant un emploi, les chômeurs et les militaires du contingent.

**Taux d'activité** : rapport entre la population active et la population totale de même sexe et de même âge.

Conventionnellement, le taux d'activité d'ensemble est estimé sur la population de 15 à 64 ans.

**Taux d'emploi** : rapport entre la population active ayant un emploi et la population totale de même sexe et de même âge. Conventionnellement, le taux d'activité d'ensemble est estimé sur la population de 15 à 64 ans.

**Solde migratoire** : différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année.

**Demandeurs d'emploi de catégories ABC** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant ou non exercé une activité réduite au cours du mois

**Taux de chômage** : rapport entre le nombre de chômeurs au sens du BIT et la population active totale.

(cf. diaporama population active)

**Correction des variations saisonnières (CVS)** : technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales.

**Offres d'emploi** : les offres d'emplois durables concernent les CDI et CDD de plus de 6 mois.

Les offres d'emplois non durables ou emploi temporaire concernent les CDD ou missions intérimaires de 1 à 6 mois ou CDD senior ainsi que les emplois occasionnels soit les CDD ou missions intérimaires de moins d'un mois ou non salarié.

**Le dispositif FLORES** (Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié) couvre les établissements ayant employé au moins un salarié pendant l'année. Les données sont restreintes aux établissements actifs en fin d'année (dernière semaine de décembre) ce qui exclut les établissements qui ont cessé leur activité en cours d'année.

L'effectif salarié en fin d'année correspond au nombre de postes présents la dernière semaine de décembre dans l'établissement employeur. L'effectif de certains établissements peut donc être nul, si le ou les personnes salariées pendant l'année n'étaient plus en emploi fin décembre.

Flores couvre l'ensemble de l'emploi salarié, quel que soit le secteur d'activité et le type d'employeur (public ou privé), y compris les particuliers employeurs. Sont exclus les établissements relevant du ministère des Armées.

**Postes salariés** : correspond au cumul des périodes d'emploi d'un salarié dans un même établissement au cours de l'année.

**Entreprises individuelles** : l'identité de l'entreprise correspond à celle du dirigeant qui est responsable sur ses biens propres.

Les différentes formes d'entreprises sont composées des commerçants, artisans, professions libérales et agriculteurs.

# Définitions

## **Activité partielle**

Pour recourir à l'activité partielle, l'employeur doit effectuer une demande d'autorisation préalable (DAP) auprès de la DREETS de sa région. La DAP reflète le besoin anticipé d'activité partielle de l'employeur : les employeurs peuvent choisir de faire une DAP pour quelques jours ou pour plusieurs mois, et déclarent le nombre de salariés et d'heures couverts par leur DAP.

Ensuite, l'administration valide (ou refuse tout ou une partie) de la DAP.

Si l'employeur a obtenu l'autorisation préalable d'indemnisation d'activité partielle, il peut effectuer une demande de remboursement mensuel des rémunérations versées aux salariés concernés appelée également une demande d'indemnisation (DI).

En définitive, seules les DI déposées chaque mois par les établissements permettent de déterminer le recours effectif à l'activité partielle.

**Le revenu de solidarité active (RSA)** est en vigueur depuis le 1er juin 2009 en France métropolitaine et depuis le 1er janvier 2011 dans les départements d'outre-mer. Il est à la fois une allocation visant à garantir un revenu minimum de ressources aux bénéficiaires et un dispositif d'accompagnement social et professionnel pour faciliter l'accès à l'emploi ou consolider les capacités professionnelles de ceux qui sont sans activité ou qui ne tirent de leur activité que des ressources limitées. Financé par les départements, il est un revenu minimum s'adressant aux personnes dont l'ensemble des ressources est inférieur à un montant forfaitaire dépendant de la composition du ménage. Ce montant est revu chaque année. Le RSA peut être majoré pour les personnes élevant seules de jeunes enfants. Depuis le 1er septembre 2010, le RSA est étendu au moins de 25 ans (RSA jeunes) sous condition de justifier de deux ans d'activité en équivalent temps plein, au cours des trois

**L'allocation de solidarité spécifique (ASS)**, instituée en 1984, est une allocation chômage s'adressant aux chômeurs ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage, et qui justifient d'au moins cinq années d'activité salariée au cours des dix dernières années précédant la rupture de leur contrat de travail.

**L'allocation aux adultes handicapés (AAH)**, instituée en 1975, s'adresse aux personnes handicapées ne pouvant prétendre ni à un avantage vieillesse ni à une rente d'accident du travail. Le titulaire doit justifier d'un taux d'incapacité d'au moins 80%, ou d'au moins 50% si la CDAPH (commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées) reconnaît qu'il lui est impossible de travailler en raison de son handicap.

**Les allocations du minimum vieillesse (ASV et ASPA)** : l'allocation supplémentaire vieillesse (ASV), créée en 1956, s'adresse aux personnes âgées de plus de 65 ans (60 ans en cas d'inaptitude au travail) et leur assure un niveau de revenu égal au minimum vieillesse. Une nouvelle prestation, l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) est entrée en vigueur le 13 janvier 2007 et remplacera à terme l'ASV. Cette allocation unique se substitue, pour les nouveaux bénéficiaires, aux prestations de premier étage du minimum (qui ne font pas partie des minima sociaux) et à l'allocation supplémentaire vieillesse.